Énoncé

Document 1

Des politiques publiques au quotidien

« Le conseil municipal des enfants a été créé en 1993 par le conseil municipal de la ville pour l'aider en proposant des idées et des projets qui pourront être réalisés avec l'aide des services compétents de la mairie. Des écoles réparties dans des quartiers de la commune sont choisies afin de participer au conseil municipal des enfants. Ce sont les enfants des CM2 qui participent à ces conseils. Ils élisent tous les ans les conseillers municipaux enfants qui les représentent auprès de la commune.

Le Centre communal d'action sociale propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Selon les cas, le public y est conseillé, orienté vers les services concernés ou directement pris en charge pour bénéficier immédiatement de ses droits. Pour les personnes âgées, il permet d'accéder aux soins en résidences ou à domicile, mais également à un programme de loisirs grâce aux animations qu'il organise. Pour les personnes en situation précaire, il instruit les demandes de RSA(1), se charge de leur accompagnement social. »

Source : d'après le site de la ville concernée.

Document 2

La Constitution de la Ve République (extrait)

« Article premier. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Questions

Document 1

1. Quel est l'objectif de la création du conseil municipal des enfants ?

2. Citez une action mise en place par le Centre communal d'action sociale de la ville.

Document 1 et 2

3. Expliquez quelle(s) valeur(s) et quel principe de la République les missions du Centre communal d'action sociale de la ville permettent de mettre en application. Justifiez votre réponse.

4. Vous êtes membre du conseil municipal des jeunes de votre commune, choisissez une valeur ou un principe de la République et présentez des actions qui pourraient permettre de les faire vivre dans votre vie quotidienne.

Votre réponse ne doit pas comporter d'éléments permettant de vous identifier. Cependant la consigne indique qu'il est attendu que vous rédigiez un texte montrant votre implication (utilisez le « je »). Réutilisez les actions évoquées dans les questions précédentes, mais aussi vos connaissances ou les actions engagées dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC).

(1)Le Revenu de Solidarité Active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.

© 2000-2025, Miscellane